

**St JULIEN SUR REYSSOUZE**

**Aymard** Claude. Maréchal demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il se déclare comme nécessitant des subsistances auprès de la municipalité le 29 juillet 1793. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze à la place de Joseph Mathieu Urepi fils. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui peut quitter sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le 23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect.

**Balland** Joseph-Marie. Marchand aubergiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Capitaine de la Garde Nationale de Saint-Julien jusqu'au 14 novembre 1790. Elu officier municipal de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 14 novembre 1790. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Nommé premier officier du tribunal de police de Saint-Julien le 1<sup>er</sup> août 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 2 nivôse an II. Il achète l'arbre de la liberté pour 1<sup>er</sup> floréal an II pour 74 livres. Officier municipal de Saint-Julien le 22 octobre 1794. Il reçoit un passeport le 27 vendémiaire an III. Agent municipal de Saint-Julien le 30 mars 1797. Confirmé le 30 mars 1798. Maire de Saint-Julien le 21 juillet 1800 jusqu'au 9 février 1805. Bailleur de la caserne de gendarmerie de Saint-Julien le 22 germinal an XI. Il fait faillite en 1812.

**Barit** Claude Joseph. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793.

**Barrier** Claude-Joseph. Tissier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze. Membre de la société populaire de Saint-Julien sur Reyssouze en frimaire an II (?). Il se présente à la municipalité le 13 frimaire an II afin de l'inviter à accompagner les membres du comité de surveillance pour enlever les vases du culte.

**Benthoud.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Berthillier.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Bleton.** Veuve. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Bouriet** Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Boyaux** François, né à Saint-Julien sur Reyssouze. Il entre au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain à sa formation. Il reçoit un

certificat de bons services le 8 mars 1793 à Otterstath. Sa mère reçoit un certificat d'indigence le 5 vendémiaire an IV.

**Charres.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Chavet.** Veuve. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Cochon** Denis Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Coulon** Antoine, né à St Amour, Jura. Demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Il entre comme volontaire à la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon de Rhône et Loire, le 15 octobre 1791. Il obtient un certificat de bons services et de civisme, le 28 juin 1793, au camp de Wissembourg.

**Coulon** Claude Joseph, né à St Amour, Jura. Demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Il entre à la 4<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon franc de la République, le 19 novembre 1793. Il obtient un certificat de bons services et de civisme, le 7 floréal an II, à Soullière.

**Deborde** Claude Joseph, né en 1771 à Saint-Julien sur Reyssouze. Il entre à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon de la Haute Loire le 16 pluviôse an II. Il reçoit un certificat de bons et loyaux services le 21 theridor an III au camp de la Madonne près de Gènes en Italie. Ses parents reçoivent un certificat d'indigence le 5 vendémiaire an IV.

**Dechamp** Joseph Marie, sait signer. Menuisier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Sergent de la Garde Nationale de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il porte plainte auprès de la municipalité de St Jean, le 26 juin 1792 contre Joseph Pauget qui refuse de faire le service malgré la réquisition qui lui a été faite.

**Dupupet** François. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Dupupet** Jean Baptiste. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Officier municipal de Saint-Julien-sur-Reyssouze en 1790. Elu notable de Saint-Julien sur Reyssouze le 13 novembre 1791. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui peut quitter sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la

terre le 23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect. Il est élu charretier, le 28 messidor an II, pour conduire les chevaux requis.

**Enomont** Joseph. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze du 24 octobre 1793 au 2 nivôse an II. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui peut quitter sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le 23 prairial an II sous peine d'être traité comme suspect. Commissaire de la municipalité, le 6 messidor an II, pour recenser les entiers et les juments existants dans la commune.

**Feuillet** François. Il fait ses études de chirurgie à l'Ecole Royale Pratique. Chirurgien. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Maire de Saint-Julien en 1790. Il se fait faire un habit national qu'il fait démonter par la suite pour donner à son fils pour aller au collège à Bourg. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Administrateur du district de Pont de Vaux en 1791. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Capitaine de la Garde Nationale en 1793. Membre de la société populaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze en l'an II. Commissaire de la société pour vérifier les papiers des archives le 1<sup>er</sup> nivôse an II. Commissaire pour veiller au transport des fourrages provenant des biens des émigrés, il dénonce à la municipalité, le 6 prairial an II, les citoyens requis au transport pour ne s'être pas présentés. Elu capitaine de la Garde Nationale le 17 messidor an III, il démissionne le 21 brumaire an IV. Il est nommé agent municipal le 15 brumaire an IV. Capitaine de la Garde Nationale en l'an VII. Adjoint au maire de Saint-Julien-sur-Reyssouze en 1815 (?). La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration (?).

**Feviat**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Fillieux** Dominique. Charpentier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Officier municipal de Saint-Julien-sur-Reyssouze en 1790. Elu notable de Saint-Julien sur Reyssouze le 13 novembre 1791. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui peut quitter sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le 23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect.

**Gautherin** Pierre. Joueur de vielle. Membre de la société populaire de Saint-Julien en l'an II. Il est embauché par la municipalité, le 1<sup>er</sup> floréal an II pour jouer les décadis de l'instruction des lois à l'ouverture de la séance de la société. Désigné, par la municipalité

de Saint-Julien, comme un citoyen qui suspend sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le 23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect.

**Gavand**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Gens** Antoine. Brigadier de gendarmerie. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze du 24 octobre 1793 au 2 nivôse an II.

**Germain** François, né à Saint-Julien sur Reyssouze. Il sert comme grenadier au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain depuis le 17 mai 1793. Il obtient un certificat de bonne conduite le 18 ventôse an II.

**Goizer**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Gonet** Bruno Claude François. Chapelier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Nommé garde bois de la commune de Saint-Julien le 3 janvier 1791. Nommé garde bois de la commune de Saint-Julien sur Reyssouze le 22 janvier 1792. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Nommé appariteur du tribunal de police de la commune de Saint-Julien sur Reyssouze le 1<sup>er</sup> août 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze du 24 octobre 1793 au 2 nivôse an II. Membre de la société populaire de Saint-Julien sur Reyssouze en frimaire an II (?). Il se présente à la municipalité le 13 frimaire an II afin de l'inviter à accompagner les membres du comité de surveillance pour enlever les vases du culte.

**Gonet** Charles. Homme de loi. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Commandant de la Garde Nationale de Saint-Julien en 1791. Il dénonce le brigadier de gendarmerie Jean Baptiste Rousset, à la municipalité, le 26 juin 1791, pour l'avoir injurié et menacé publiquement. Il est de nouveau menacé publiquement, en pleine salle de délibérations de la municipalité, le 27 juin 1791, par Rousset. Il fait un discours lors de la fête célébrée le 14 juillet 1791 et prête serment sur l'autel de la Patrie. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792.

**Graiz**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Gras** Antoine. Lusier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il se déclare comme nécessitant des subsistances auprès de la municipalité le 29 juillet 1793. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui suspend sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le

23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect.

**Greyzeriat** Jean Baptiste. Laboureur. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Gruel** Joseph-Marie. Officier municipal de Saint-Julien-sur-Reyssouze en 1790. Elu notable de Saint-Julien sur Reyssouze le 13 novembre 1791. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 2 nivôse an II.

**Josserand** Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Tissier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793.

**Josserand** Dominique. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze par avis de la municipalité du 11 Brumaire an II.

**Marcelin** Jean-Joseph. Tissier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze du 24 octobre 1793 au 2 nivôse an II. Membre de la société populaire de Saint-Julien sur Reyssouze en frimaire an II (?). Il se présente à la municipalité le 13 frimaire an II afin de l'inviter à accompagner les membres du comité de surveillance pour enlever les vases du culte.

**Lamberet**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Lempereur**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Marguin** François. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793. Membre de la société populaire de Saint-Julien sur Reyssouze en frimaire an II (?). Il se présente à la municipalité le 13 frimaire an II afin de l'inviter à accompagner les membres du comité de surveillance pour enlever les vases du culte. Désigné, par la municipalité de Saint-Julien, comme un citoyen qui peut quitter sa profession le temps des récoltes, il est requis par cette dernière pour travailler la terre le 23 prairial an II sous peine d'être considéré comme suspect.

**Marillie**. Veuve. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Mermet** Claude Joseph. Curé de Saint-Julien sur Reyssouze. Aumônier de la Garde Nationale en 1791. Malade, il pense ne prêter serment que le 30 janvier 1791, il en averti le greffe de la municipalité le 21 janvier. Il prête serment le 14 juillet 1791. Citoyen actif

de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il prête le serment prescrit par la loi du 14 août 1792, le 9 octobre 1792.

**Mortel**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Neveux** Joseph. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 2 nivôse an II.

**Parjot** Benoît, né à Saint-Julien sur Reyssouze. Il sert comme volontaire à la 9<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Il obtient un certificat de civisme, le 26 février 1793, à Vintzwillers

**Perot** Benoît. Demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Fils de Benoît et de Marianne Cortin, Il sert au 3e bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie de ligne depuis le 16 juillet 1791. Il est l'armée d'Italie en Brumaire an III, où il reçoit un certificat de bonne conduite le 14 Brumaire.

**Perrodin** Jacques. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 2 nivôse an II.

**Picolet** Jacques-Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 24 octobre 1793.

**Poncet** Claude. Syndic. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Cordonnier demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Elu notable de Saint-Julien-sur-Reyssouze le 14 novembre 1790. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Elu procureur de la commune le 8 décembre 1792. Il se porte adjudicataire de la fabrication de 30 paires de souliers le 10 mars 1793. Il dénonce, le 16 avril 1793 Claude Joseph Martel pour avoir traité publiquement, le 14, le corps municipal de voleurs, coquins et de gredins. Martel réitère ses injures le 16. Membre de la société populaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze en l'an II. Nommé agent national de la commune le 5 nivôse an II.

**Recaner**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Riche** Louis, sait signer. Elu commissaire de la commune de Saint-Julien sur Reyssouze, le 29 juin 1793, pour se rendre auprès du Conseil Général de l'Ain. Fédéraliste. Il est rappelé par arrêté de la commune du 13 juillet 1793, qui lui retire ses pouvoirs. Maire de Saint-Julien sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

**Roch** Jacques Benoît. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Notaire à Saint-Julien du 25 janvier 1792 au 17 janvier 1814. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre de la société populaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze en l'an II. Commissaire de la société pour vérifier les papiers des archives le 1<sup>er</sup>

nivôse an II. Commissaire de la municipalité, le 6 messidor an II, pour recenser les entiers et les juments existants dans la commune. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

**Rousset.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville.

**Sougey.** Secrétaire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791.

**Tripod** Claude Joseph, sait signer. Maréchal demeurant à Saint-Julien sur Reyssouze. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Caporal de la Garde Nationale de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il porte plainte auprès de la municipalité de St Jean, le 26 juin 1792 contre Joseph Pauget qui refuse de faire le service malgré la réquisition qui lui a été faite.

**Uzepi** Joseph Bonnaventure. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Saint-Julien-sur-Reyssouze, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville. Lieutenant de la Garde Nationale de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Il dénonce à la municipalité, le 3 février 1792,

Laurent Rigollet, pour n'avoir pas obéi à la réquisition de monter la garde. Il remet son habit et sa culotte militaire à la municipalité le 18 mars 1793.

**Uzepi** Joseph Mathieu fils. Marchand tanneur. Procureur de la commune de Saint-Julien en 1790 et 1791. Il dénonce, de la part des officiers de la Garde Nationale de Saint-Julien, le 25 mars 1791, des gardes nationaux qui refusent de faire leur garde malgré les réquisitions. Il ouvre et perquisitionne le domicile d'Eléazard Jugianne, prêtre et recteur de l'école, le 29 mars 1791, parti avec les clefs depuis un mois. Il propose un mode d'organisation de la fête du 14 juillet, le 9 juillet 1791. Citoyen actif de Saint-Julien sur Reyssouze en 1792. Membre du comité de surveillance de Saint-Julien-sur-Reyssouze du 24 octobre 1793 jusqu'au 5 Germinal an II. Membre de la société populaire de Saint-Julien sur Reyssouze en frimaire an II (?). Il se présente à la municipalité le 13 frimaire an II afin de l'inviter à accompagner les membres du comité de surveillance pour enlever les vases du culte. officier municipal à St Jean-sur-Reyssouze le 5 Germinal an II à la place de Démignieux nommé au district de Pont-de-Vaux. Désigné, le 18 messidor an II, comme Garde Nationale requis pour rejoindre le bataillon levé par les représentants du peuple le 11 messidor an II. Il est remplacé, le 19 messidor an II, comme étant requis à la fabrication du cuir.